

MOTION pour le CA du 2 février 2021

Les enseignants du collège Georges Brassens d'Epouville, par l'intermédiaire des membres élus du CA, souhaitent faire savoir aux services du rectorat leur mécontentement concernant la DHG qui nous est parvenue en janvier. En effet, malgré une hausse des effectifs de nos élèves (561 en 2021 contre 540 en 2020) l'établissement se voit contraint, au regard de cette DHG, de fonctionner avec 11,5 heures postes et 22 heures supplémentaires exceptionnelles en moins. La dotation horaire en l'état ne permet plus d'assurer les besoins horaires nécessaires à un enseignement de qualité.

1- De ce fait, la DHG entraîne :

-des effectifs par classe en augmentation: 28 en 5ème, 29 en 3ème.

-une diminution du volume des heures dédoublées qui permettaient un enseignement plus personnalisé et une réelle pratique de l'oral.

- la perte des heures de travail en groupe en 6ème pour la technologie qui permettait auparavant la mise en place de la démarche scientifique (expérimentale) avec la SVT et d'uniformiser sur le cycle 3 la validation par compétences au niveau des sciences, mais aussi de favoriser la mise en place de projets communs comme par exemple au niveau du développement durable.

- un choix entre permettre un dédoublement d'heures sur un niveau ou des heures en classe entière pour l'accompagnement personnalisé en histoire-géographie. A savoir, une heure dédoublée permet aux élèves de s'entraîner aux pratiques de l'oral, qui prend de plus en plus d'importance à l'heure actuelle (oral du brevet, grand oral du bac).

2- De plus, le principe des heures postes transformées en heures supplémentaires annualisées ne permet plus aux enseignants contraints au partage de service avec d'autres établissements de s'investir dans les projets d'équipes de leur établissement de rattachement:

-l'enseignante d'allemand, par exemple, se voit contrainte d'aller trois heures dans un autre collège car elle est obligée d'accepter 2 HSA. Dans ce cas, elle ne pourra plus s'investir autant auprès des élèves de troisième pour les préparer à la certification, pour emmener les élèves en Allemagne ou en sortie cinéma allemand, ou encore s'investir dans les clubs le midi et le FSE dont elle est la présidente. De plus, la liaison CM2-6ème et risque de se voir amputer de sa présentation de l'allemand dans les écoles primaires.

- en EPS, le projet soutien pour le savoir nager, obligatoire au collège, est mis en danger car un professeur sort pour 6 heures. De ce fait, il ne pourra pas aider en natation et amener toutes ses classes de 6ème et 5ème à la piscine. En effet, il y a un problème de répartition sur l'emploi du temps, les créneaux natation étant imposés par la ville.

3- Enfin, cette DHG ne tient pas compte :

- de l'inscription, dès à présent, de nouveaux élèves en 3ème.

- des éventuelles inscriptions apportées par les constructions immobilières sur les communes de Saint-Martin du Manoir (24 maisons en cours d'achèvement), Saint-Laurent de Brévedent (29 pavillons), Cauville/mer (30), Mannevillette (7), Notre-Dame du Bec (8)...

- de l'augmentation du nombre d'élèves ayant des plans d'accompagnement personnalisé dans les classes. En effet, l'évolution du nombre de PAP est de plus de 20 % entre 2019 et 2020, soit un passage de 35 à 42 PAP pour cette année dont 16 élèves concernés en 6ème. Ces derniers vont se retrouver à la rentrée 2021 à 3 voir 4 avec leur PAP dans une classe de 5ème qui comptera au moins 28 élèves.

- de la politique d'inclusion des élèves en situation de handicap. L'an prochain, l'établissement accueillera au moins 5 enfants en situation de handicap dont 2 risquent de se trouver dans ces classes de 5ème surchargées et un en 3ème avec 28 autres élèves. En effet, des classes avec de tels effectifs sont source de stress supplémentaire pour l'élève.

- de la capacité d'accueil des classes. En effet, les classes de sciences physiques ne disposent que de 24 places vouées à l'expérimentation. Actuellement, les élèves se voient déjà contraints d'être assis à des tables ajoutées. On observe la même problématique dans les classes de sciences et vie de la terre où il y a uniquement 27 places assises. Dans ces classes, on ajoute également des tables pour accueillir les élèves supplémentaires et les AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap). D'autres classes sont trop petites pour accueillir autant d'élèves et pouvoir circuler convenablement d'un élève à l'autre ou de prévoir un(e) AESH.

- de la conjoncture socio-économique actuelle avec des catégories socio-professionnelles de plus en plus défavorisées. Lors du diagnostic partagé de l'établissement du mardi 29 septembre 2020, autour duquel le projet d'établissement a

été construit, l'écart réussite au DNB-professions et catégories socioprofessionnelles défavorisées était manifeste: + 20 contre +5 en 2017 et +0.4 en 2018. La réussite se fait donc au détriment des élèves issus des professions et catégories socioprofessionnelles défavorisées.

- du contexte sanitaire que nous connaissons depuis mars 2020 et qui a fragilisé les acquis des élèves. Sur nos 5èmes actuels, 20 sur 152 n'ont pas pu valider leur cycle 3, soit 13 %.

- des orientations ministérielles. En effet, comment **répondre aux besoins de l'élève** lorsque l'expérimentation à 29 élèves peut les mettre en danger? Comment **enrichir l'offre d'enseignement** quand les enseignants sont contraints d'être sur plusieurs établissements? Comment **donner plus de souplesse aux communautés éducatives pour définir leur projet d'établissement** quand ces projets deviennent des prescriptions? Et enfin, comment **proposer une ouverture sur l'Europe et sur le monde** quand les élèves ne disposent plus suffisamment de temps pour pratiquer une langue étrangère et se rendre à l'étranger par le biais du collège.

Bien que nous reconnaissons le travail effectué autour de la répartition des moyens de la DHG par la direction, nous nous voyons au regret de voter contre la dotation faite par la DOS.

Ainsi, afin que ce ne soit pas nos élèves qui aient à s'adapter aux effectifs croissants, aux conséquences du partage de service de leurs enseignants et à la non prise en compte du contexte sanitaire actuel et pour que nos élèves étudient dans de meilleures conditions que celles imposées par la DHG proposée pour la rentrée de septembre 2021, nous demandons par le biais de notre motion au conseil d'administration du 2 février 2021, la dotation des moyens supplémentaires suivants :

- l'ouverture d'une classe supplémentaire sur le niveau de 5ème ;
- l'ouverture d'une classe supplémentaire sur le niveau 3ème.
- le rétablissement des 11,5 heures postes perdues entre la dotation de 2020 et 2021.

Les enseignants du collège Georges Brassens, Epouville